



Département des LANDES
Arrondissement de DAX
Canton de PAYS
MORCENAIS TARUSATE

COMMUNE DE MEILHAN

**Extrait du Procès-verbal des délibérations
CONSEIL MUNICIPAL du 05 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MEILHAN, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Patricia LOUBERE, Maire, après convocation légale.

Présents : LOUBERE Patricia, LACOSTE Claude, HUREL Catherine, CHABANNE Éric, DESPOUYS Véronique, LOUBERE David, LAPETRE-TAUZIET Nadège, SOUX Benoit, LINXE Justine, TESTEMALE Maurice, CHARON-BURNEL Mathilde

Excusés : LAULOM Vincent, MEURIS Olivier, ILHARDOY Sandra

Absente : DUCROT Stéphanie

Procuration : M Meuris a donné procuration à Mme LAPETRE TAUZIET

Secrétaire de séance : Mme HUREL Catherine

Nombre de :

➤ Conseillers : 15

➤ Présents : 11

➤ Votants : 12

➤ Date convocation :

31/08/2023

Considérant le plan de financement relatif aux travaux d'éclairage public présenté par le SYDEC

Considérant la DM n° 01 créant l'opération n° 2304, éclairage public, rue du clocher

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTÉ** le plan de financement proposé par le SYDEC :

- Etude du dossier technique
- Dépose de 3 mâts bérprés équipés de bulles
- Fourniture et pose de 3 mâts cintrés de hauteur 6,2 m, équipés de lanternes Led Philips
- Essais et mise en service

○ Montant estimatif TTC	11 308 €
○ TVA préfinancée par le SYDEC	1 770 €
○ Montant HT	9 539 €
○ Subvention apportée par SYDEC	4 674 €
○ Etat	2 262 €
○ Collectivité	2 603 €

- DIT que la commune s'engage à rembourser au SYDEC la somme de 2603 € sur les fonds libres.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patricia LOUBERE



**ACCEPTATION
PLAN
FINANCEMENT
SYDEC
RUE DU CLOCHER**

2023-041